

Posté par: lettres types

Publiée le : 23/11/2007 23:50:59

Monsieur le Directeur,

Vous avez utilisé la méthode du maintien de salaire pour procéder au calcul de mon indemnité de congés payés.

Il s'avère que sur la période de référence la méthode du dixième aurait été plus avantageuse pour moi.

J'ai en effet effectué un nombre important d'heures supplémentaires lesquelles doivent être incluses dans l'assiette pour le calcul de l'indemnité.

Vous n'ignorez pas que la loi impose d'appliquer la méthode de calcul la plus favorable au salarié. En conséquence, je vous demande par la présente de recalculer mon indemnité de congés payés selon la méthode du dixième et d'ajouter à ma prochaine paie le rappel d'indemnité de congés payés correspondant.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

[Demande de recalcul des indemnités de congés payés](#)